

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2025

PARITÉ BLOC COMMUNAL - (N° 1105)

AMENDEMENT

N ° CL9

présenté par

Mme Gruet, M. Nury, Mme Corneloup, M. Le Fur, Mme Sylvie Bonnet, M. Ray, M. Rolland,
M. Liger et M. Lepers

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3 BIS, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable.
